



REPUBLIQUE D'HAÏTI

**MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE
ET DE LA POPULATION**

No. *A.M.D.P. 21 6683*

Port-au-Prince, le *30 septembre 2021*

AVIS

Le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) a l'avantage de porter à la connaissance du public, en général, des doyens des facultés de médecine, des étudiants finissants et des directions sanitaires départementales, en particulier, qu'il a été décidé de surseoir provisoirement au choix des postes pour le service social, année 2021-2022.

Cette décision fait suite aux actes de vandalisme perpétrés par les étudiants de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'Université d'Etat au local de la Direction de Formation et de Perfectionnement en Sciences de la Santé le mercredi 29 septembre dernier. Le MSPP condamne avec la dernière rigueur les agissements inqualifiables de ces professionnels qui ont, pourtant, vocation de prodiguer des soins à la population.

Le MSPP entend saisir les instances judiciaires de ce dossier afin que les auteurs, co-auteurs et complices de ces actes malhonnêtes soient traduits par-devant la justice pour qu'il en soit fait ce que de droit.

Le MSPP rappelle à tous que le choix des postes pour le service social se fait selon des critères préalablement définis et acceptés par les responsables des différentes facultés de médecine reconnues, lesquels critères sont appliqués d'année en année avec la plus grande transparence. Rien ne justifie, pour quelque raison que ce soit, que l'on puisse s'attaquer physiquement à la direction en charge du processus.

Le MSPP ne saurait tolérer pareilles dérives et se propose de faire tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher la répétition de tels événements.

M. Roy Gréta
Dr. Marie Gréta Roy **CLÉMENT**
Ministre

